

Notice sur l'école polytechnique de Montréal

L'École Polytechnique, entretenue par le gouvernement, régie par sa propre corporation, annexée à la faculté des arts de l'Université Laval, a la même destination et donne le même enseignement que la faculté des sciences appliquées dans certaines universités.

En enseignant à ses élèves les sciences et leurs applications, elle développe en eux des aptitudes multiples qui trouvent aisément un emploi dans le domaine presque illimité du génie civil et de l'industrie.

Ce domaine comprend les chemins de fer, les machines, les mines, l'hydraulique, les applications à l'industrie de la physique, de la chimie et de l'électricité, l'architecture, les constructions et travaux publics, les ponts et autres constructions métalliques dans lesquelles les élèves de l'école s'engagent avec grand succès depuis quelques années.

L'énumération précédente indique assez de quelle variété de connaissances l'école pourvoit ses élèves et quel vaste champ elle ouvre à la jeunesse canadienne pour l'emploi de ses énergies.

Cette assertion est confirmée par les faits.

Tous ses élèves, en effet, trouvent aisément à tirer parti de leur instruction et se créent rapidement des situations importantes, à moins qu'ils n'aient des préférences exclusives ou qu'ils s'en tiennent à des spécialités de moindre labeur et de moindre horizon.

Les uns, en grand nombre, sont employés dans les divers départements du gouvernement fédéral; d'autres ont ouvert des bureaux dont plusieurs sont très prospères; d'autres sont attachés à de grandes compagnies, ou sont à la tête de départements municipaux dans la province ou ailleurs.

Ce qui précède suffit pour amener la conviction que l'École Polytechnique offre de précieuses ressources pour atténuer la marée montante des candidats aux professions libérales et détendre une situation qui n'est pas sans gravité.

Ces résultats ont des conséquences d'une portée plus haute: c'est que, grâce à l'École Polytechnique, la jeunesse canadienne pénètre dans un domaine qui lui était autrefois fermé; que graduellement, sa compétence, et parfois sa supériorité, est admise dans des milieux où elle n'était pas soupçonnée; que la